



MAIRIE DE DEGRÉ

Rue principale

72550

Tél. : 02.43.27.70.95

Fax. : 02.43.27.77.47

e-mail : mairie.degre@wanadoo.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
- REUNION DU 30 Avril 2015 -**

DATE DE CONVOCATION : 25 Avril 2015

DATE D’AFFICHAGE : 25 Avril 2015

L’an deux mil quinze, le trente avril à dix huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur GENEST Dominique.

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 13

Votants : 13

ETAIENT PRESENTS : Messieurs DELHOMMEAU Denis, DERRIEN Stéphane, GASNIER Gérard, GENEST Dominique, LANGEVIN Patrick, MAHEU Stéphane, PALAIS Alain, SOREAU Jean-Jacques, VALLEE Joël et Mesdames BOUTELOUP Céline, CURTIS Mélinda, LECHAT Sylvie, MONTACLAIR Karine, formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Messieurs BLOT Jean-Paul, DENIAU Xavier

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame BOUTELOUP Céline

** Approbation du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 25 Mars 2015*

** Le conseil municipal fixe une augmentation de 5 % sur le prix du m³ d’eau consommé pour la taxe d’assainissement et arrête le tarif à 1.01 € pour la période du 01 Avril 2015 au 31 Mars 2016.*

Il décide également de majorer l’abonnement au réseau d’assainissement à hauteur de 5% et le fixe à 61.73 € pour l’année 2015

** Par délibération en date du 20 Mai 2014, le Conseil municipal a donné son accord sur le principe d’une opération d’effacement du réseau électrique et téléphonique existant*

L’étude d’exécution réalisée par les entreprises titulaires du marché départemental fait ressortir un coût pour l’électricité de 60 000,00 € HT et pour le génie civil de télécommunication 9 372,00 € HT.

Conformément à la décision du Conseil Général en date du 8 octobre 2001 et du 7 février 2002, le reste à financer par la commune est de 30 % du coût HT soit 18 000,00 € Net pour l’électricité et 70 % du coût HT soit 6 560,40 € Net pour le génie civil de télécommunication.

Orange assurera la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre des travaux de câblage et de dépose du réseau dont le financement est assuré à 70% par la commune et à 30 % par le Conseil Général. Cette opération est estimée à 5 628,00 € HT

La mise en souterrain du réseau d'éclairage public est assurée sous la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre de la commune

Après avoir entendu cet exposé, le conseil municipal :

- ▶ **Confirme** que le projet est conforme à l'objet de la demande de la commune
 - ▶ **Sollicite** le Département pour la réalisation de ce projet
 - ▶ **Accepte** de participer à 30 % du coût HT des travaux soit 18 000,00€ Net pour l'électricité
 - ▶ **Accepte** de participer à 70 % du coût HT des travaux soit 6 560,40 € Net pour le génie civil de télécommunication
 - ▶ **Confirme** l'inscription des crédits nécessaires au budget de la commune
 - ▶ **Autorise** au Maire à signer les actes nécessaires à la réalisation de ce projet
- **Le conseil municipal** prend note que le coût de ce projet est susceptible d'évoluer en fonction, de la nature du sol ou suite à des modifications demandées lors de la réalisation, que les sommes versées au Département dans le cadre de ce projet ne donneront pas lieu à récupération de TVA

* *Le Maire fait part aux membres du Conseil municipal que les crédits prévus à certains articles du budget de la commune étant insuffisants, il est nécessaire d'effectuer les virements de crédits ci-après :*

<i>Dépenses de fonctionnement – Article 6574- Subvention de fonctionnement aux associations</i>	<i>+ 2000,00 €</i>
<i>Dépenses de fonctionnement – Article 6068 – Autres matières et fournitures</i>	<i>-2000,00€</i>

* *Le maire rappelle que le parc informatique existant à la mairie ne répond plus aux besoins en capacité et performances nécessaires au bon fonctionnement des nouveaux logiciels et services de dématérialisation exigés par les services de l'état.*

Trois fournisseurs ont été contactés pour des devis. DELTA TECHNOLOGIE, FATECH et CONTY.

La demande de la commune portait sur un poste fixe à usage « de serveur » et deux portables pour les postes de comptabilité et le poste des élus.

Après études et réflexion des devis, le choix se porte sur DELTA TECHNOLOGIE pour un coût total HT de 3412,00 € avec un contrat de maintenance de 266,00 €/an sur le poste fixe

* *Suite à la demande d'un habitant de la commune au sujet de la cession du chemin communal du Carrefour n'ayant aucun accès autre que l'habitation, le conseil municipal accepte celle-ci. Il charge le maire des démarches qu'implique cette cession.*

* *Un point sur les finances de la commune est faite à partir des tableaux fournis par le trésorier .La situation est correcte, mais les baisses des dotations de l'Etat auront une influence sur les investissements futurs.*

* Questions Diverses

- *Démonstration de matériel de désherbage sur la commune le 4 mai à 13h30 en présence du fournisseur et du commercial, ainsi que des représentants d'autres communes et de la communauté de commune.*
- *Négociation auprès de la 4C à propos de l'enlèvement des déchets verts. Création de la plate forme et peut être retraitement de pelouse.*
- *Réunion du conseil communautaire : sauvegarde informatique : Question posée*
 - ▶ *Mode externe (adhésion payante)*
 - ▶ *Serveur interne (à voir avec d'autres collectivités)*

La première semble plus fiable, dossier en cours.

- *Réunion avec Eiffage pour information sur les travaux de pose de la ligne le 21 mai*
- *Réunion avec Eiffage pour les réfections voirie sur la commune le 28 mai*
- *Formation aux gestes de premiers secours et utilisation d'un défibrillateur le 22 mai à 20h30 à la garderie enceinte scolaire, (10 personnes maximum) Inscription en mairie.*
- *Demande d'armoire pour stocker du matériel de l'association Comité des Fêtes. A voir selon la place restante disponible.*

Prochaines dates

- *Commission communication 28 mai à 20h30 à la mairie*
- *Conseil municipal 27 mai à 20h30 à la mairie.*
- *Commémoration 8 mai à 10h30 Coulans sur gée, 11h15 dépôt de gerbe monument aux morts et 12h30 Repas CCAS*